



Communiqué

Paris, le 22/04/2016

Un documentaire - fiction a été diffusé le 30/03/2016 par la chaîne France 2, suivi d'un débat animé par le journaliste Julian BUGIER.

La CIPPA tient à souligner que les bases élémentaires d'un débat démocratique équilibré n'ont pas été respectées.

Le présentateur a d'emblée proclamé que la France avait 40 ans de retard en matière de prise en charge de l'autisme, ce qui n'est en rien un fait établi et qui demeure donc à discuter.

Ce type d'assertion ne peut que porter atteinte à la confiance des familles et des personnes autistes prises en charge par des dispositifs ainsi injustement disqualifiés.

Par ailleurs, les invités du plateau réunies autour de la Secrétaire d'Etat, Mme Ségolène NEUVILLE, avaient tous été choisis en fonction de leur adhésion exclusive aux techniques de prise en charge comportementales.

La CIPPA fait également remarquer que le surlendemain de l'émission, sur la chaîne parlementaire, Mme la Secrétaire d'Etat Ségolène NEUVILLE a à nouveau qualifié de « non recommandées » les pratiques psychothérapeutiques, en contradiction avec la version définitive des recommandations de la HAS qui les a définies comme « non consensuelles ».

Contact :

David MEYER

<http://www.psynem.org/Hebergement/Cippa>

courrier@cippautisme.org

0634243607